

- Morin, un ministre plus qu'ordinaire B-2
- Lévesque est peiné B-6
- Garde côtière du Québec ridiculisée B-7



Morin parti, l'étapisme est mort (Ryan)

par Réjean LACOMBE

La démission du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, consacre, dans l'esprit du chef du Parti libéral, M. Claude Ryan, la mort de l'étapisme au sein du gouvernement actuel et du Parti québécois.

En général, la démission de M. Morin a provoqué des réactions plutôt mitigées au sein de l'Opposition. Certains ténors libéraux pensent davantage à la prochaine élection partielle qui sera éventuellement tenue dans la circonscription de Louis-Hébert et ils mettront tout en œuvre pour l'attirer dans le giron libéral.

Le député libéral de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, s'est contenté d'indiquer d'une façon laconique que M. Morin "a donné ce qu'il avait à donner". "Je pense, ajoute-t-il au cours d'une conversation téléphonique, qu'il a fait son temps".

Quant au député libéral de D'Arcy-McGee, M. Herbert Marx, un expert en droit constitutionnel, il estime qu'il s'agit d'une très lourde perte pour le gouvernement. "C'est, dit-il au SOLEIL, le ministre qui connaît le mieux le dossier des affaires intergouvernementales".

Se référant à la politique de l'é-

tapisme mise de l'avant par M. Morin, le député Marx estime qu'il ne faut pas "mettre la faute uniquement sur M. Morin". "C'est, ajoute-t-il, tout le parti qui a marché derrière lui. S'ils ont besoin d'un bouc émissaire, ils en ont trouvé un. Mais, je ne crois pas que ce soit uniquement la faute de M. Morin."

Objectifs obscurs et ambigus

Dans une déclaration remise à la presse en fin de journée hier, le chef libéral Claude Ryan en vient à la conclusion qu'en quittant son poste de ministre et de député, M. Morin confirme qu'il n'y a plus de place pour l'étapisme au sein du Parti québécois.

"Malgré son indéniable talent, d'ajouter M. Ryan, les objectifs politiques de M. Morin ont toujours été obscurs et ambigus. Dans l'ensemble, il a trop généralement négocié à partir d'une approche défensive. Surtout depuis son passage au Parti québécois, il s'était montré, sans doute à cause de la faible marge de manoeuvre dont il disposait, peu inventif."

Toutefois, M. Ryan constate qu'à la différence de la grande majorité de ses collègues, le ministre des Affaires intergouvernementales conservait encore une certaine foi dans la négociation à l'intérieur du cadre fédéral

canadien. Il reconnaît du même souffle que M. Morin a participé à cette négociation pendant de nombreuses années, avec compétence, continuité et courtoisie.

Le départ de M. Morin laisse dans l'esprit de M. Ryan un vide en ce sens que le chef libéral ne découvre pas au sein du gouvernement et du Parti québécois des porte-parole valables de la négociation comme mode de règlement des problèmes canadiens.

Son vrai jour

À la suite de la démission de M. Morin, il ne reste plus qu'un choix au Parti québécois, selon le chef libéral.

"Une fois enterré l'étapisme, dit-il, il ne reste plus au Parti québécois qu'à se montrer à la population sous son vrai jour."

Pour M. Ryan, il faut donc que le Parti québécois soumette, dans les meilleurs délais, sa "véritable option au jugement du peuple québécois". "Il faut, conclut-il, que cesse l'ambiguïté qu'a malheureusement personnifiée pendant de nombreuses années M. Claude Morin."

Un artisan

Une seule réaction officielle a été

enregistrée au sein des députés péquistes. C'est le député de Taschereau, M. Richard Guay, qui a rendu hommage à M. Morin.

"Si le Québec doit beaucoup à Claude Morin, dit-il, le Parti québécois lui doit encore davantage." Il met en lumière le fait que l'option fondamentale du PQ a recueilli 40 pour 100 du vote populaire, le 20 mai 1980, et que près de la moitié des francophones ont signé leur accord à la souveraineté-association.

"Certains cénacles, ajoute-t-il, en marge du parti, se sont plu à décrier cette approche, oubliant de constater que la leur ne recueille jamais plus de 20 à 25 pour 100 de la faveur populaire selon tous les sondages."

Dans l'esprit de M. Guay, il ne fait aucun doute que lorsque "le Québec accèdera au statut d'Etat pleinement souverain, il devra compter Claude Morin comme un des principaux artisans de son émancipation".

Du même souffle, le député péquiste de Taschereau rend hommage à M. Morin pour son travail sur le plan régional. "Québec et sa région, dit-il, se portent mieux parce qu'il fut un des membres de l'équipe qui, depuis 1976, cherche à défendre les intérêts de la capitale et de ses environs au sein de l'administration publique."



La démission de M. Morin a provoqué des réactions plutôt mitigées au sein de l'Opposition.

C'est la fin d'une carrière toute consacrée au dossier constitutionnel

par Réjean LACOMBE

De tous les hommes politiques ou hauts fonctionnaires québécois, Claude Morin est sans l'ombre d'un doute celui qui a été le plus impliqué au chapitre du dossier constitutionnel canadien.

Conseiller auprès de cinq premiers ministres, instigateur de l'accession, par étape, du Québec à la souveraineté ce qui lui a valu le titre de "père de l'étapisme", auteur de deux livres, "Le pouvoir québécois" et "Le combat québécois", ministre impliqué dans les dernières péripéties des négociations constitutionnelles, Claude Morin était en quelque sorte à l'image des hauts et des bas de la politique québécoise en matière constitutionnelle.

Depuis son élection en novembre 1976, le premier ministre Lévesque lui confia le poste de ministre des Affaires intergouvernementales. Il devenait, par le fait même, le principal artisan de la politique québécoise en matière constitutionnelle.

À la suite des différents échecs des conférences constitutionnelles, Claude Morin prévoyait en janvier 1979 qu'un NON au référendum du 20 mai 1980, paralyserait toute révision constitutionnelle. Toutefois, le référendum où le NON devait l'emporter marqua le départ d'une série d'événements devant conduire finalement à l'isolement total du Québec.

Deux mois après la tenue du référendum québécois, soit en juin 1980, nouvelle conférence constitutionnelle. Résultat: nouvel échec. Claude Morin laisse clairement entendre qu'Ottawa veut en arriver à

un conflit avec les provinces.

En août 1980, à la suite d'un autre échec dans les négociations sur la constitution, Claude Morin craint qu'Ottawa fasse un geste unilatéral. La réaction du fédéral ne devait pas se faire attendre. En octobre de la même année, le premier ministre Trudeau décide d'agir unilatéralement. Le ministre Morin en vient à la conclusion que Londres va repousser la demande d'Ottawa à cause de l'ampleur de la requête canadienne et de l'opposition majoritaire des provinces.

Puis en avril 1981, huit provinces, dont le Québec, signent solennellement devant les

caméras de télévision un accord dans le but de former un front commun pour lutter contre les intentions fédérales.

En novembre, le "réve" québécois s'évanouit quand les sept autres provinces signataires de l'entente tournent le dos à Québec. Malgré ce volte-face des provinces anglophones, Morin croit toujours à la théorie du trait d'union, c'est-à-di-

re que la souveraineté du Québec passe par une association avec les neuf autres provinces.

C'est à la suite de cette conférence où le Québec s'est retrouvé seul, que Claude Morin évoque la possibilité d'un référendum au Québec dans le but d'empêcher que l'entente constitutionnelle intervenue entre Ottawa et les neuf autres provinces soit imposée de force.

En octobre, à l'As-

semblée nationale, Claude Morin signalait un anniversaire passé inaperçu: le 1er octobre "cela fait 10 ans que j'ai démissionné de mon poste de sous-ministre aux Affaires intergouvernementales."

"Je pensais un peu à l'avenir, ajoutait-il, et je me disais: Dans 10 ans, dans 20 ans, où est-ce que je serai? Qu'est-ce que je ferai? Quand on démissionne d'un poste comme celui-là, on se demande toujours, évidemment, ce que l'avenir nous réserve..."

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES

Optométristes

- Exams de la vue • Verres de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets



C. Boulanger, m.d.
Jacqueline Cargnan, m.d.
J.R. Clément, m.d.
Lise Garand, m.d.
G. Richard, m.d.

OPHTHALMOLOGISTES

CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE STE-FOY
2590, boul. Laurier, suite 210
Ste-Foy G1V 4M6 — (418) 653-6655



Jean-Paul Gagnon
Directeur-fondateur

COURS DE RELATIONS HUMAINES

Prix: 10 leçons à \$9 chacune
payable à la leçon, aucun contrat à signer.
Nous remettons une attestation d'études à la fin des cours.

"Si"

- tu n'es pas compris des autres
- tu manques de confiance en toi
- tu te sens inférieur aux autres
- tu as de la difficulté à approcher les autres
- tu es gêné ou timide
- tu as des complexes
- tu as peur du ridicule
- tu manques de courage
- tu es stressé ou anxieux
- tu te sens seul ou repoussé des autres
- tu ne te sens pas aimé
- tu te sens parfois inutile
- tu ne crois pas à ton succès
- tu manques d'amis
- la vie pour toi c'est...

NE VIS PLUS COMME ÇA



SOIRÉES D'INFORMATION GRATUITES

MICHEL HUOT Charlesbourg
animateur
661-7081

Le lundi 11 janvier, 19 h 30
Ecole Le Plateau
8595, boul. Cloutier



SOIRÉES D'INFORMATION GRATUITES

MURIELLE P. ST-LAURENT
animatrice
527-4165

Haute-ville

Le mercredi 13 janvier, 19 h 30
Eglise Notre-Dame-du-Chemin
Salle Mgr Cyrille-Deslauriers
219, Paire Marquette
Québec

INSTITUT DE FORMATION PERSONNELLE DU QUÉBEC ENR.

95, Place Vanier, Québec G2B 3N3 842-5698
Permis de culture personnelle n° 140521

STEAK de RONDE	TRANCHE ENTIERE	3.79
T-BONE	STEAK OU ROSBIF	4.59
CHOPS de PORC	DÉSOSSÉES	3.17
RÔTI PORC FRAIS	SOC DÉSOSSÉ	1.97
JAMBON CUIT	TRANCHE À MESURE	3.77
JAMBON FESSE BRAISÉE		3.47
JAMBON FESSE FUMÉE		1.97
SMOKED MEAT	POUR 4-OZ	1.25
SAUCISSE FUMÉE		1.99

LA BOUCHÈRE
W.E. BÉGIN INC.

500, ST-JEAN
520, DE LA SALLE ET DE LA REINE

la vente trépidante

20 à 50 %

La vente trépidante débute chez Garneau, de 20 à 50% de réduction sur nos collections et vêtements de saison en magasin.

Chez Garneau la qualité et le style se portent à des prix trépidants.

GARNEAU

...le nom à porter!

Place Laurier, Place Fleur de Lys, Mail St-Roch.

Témoignage d'un collaborateur

“Morin était plus qu'un ministre ordinaire”

par Ghislaine RHEAULT
En faisant ses paquets, le 29 décembre, deux semaines après

qu'il eut annoncé sa démission au premier ministre René Lévesque, l'ex-ministre des Affaires intergouvernementales,

M. Claude Morin, a laissé derrière lui une équipe de collaborateurs déçus et passablement désemparés. C'est l'impression qui

se dégage des propos tenus, hier, au SOLEIL, par un de ses très proches collaborateurs, M. Florent Gagné, directeur général des affaires canadiennes au ministère des Affaires intergouvernementales, qui a été à ses côtés depuis deux ans surtout, au coeur de tous les épisodes de la lutte ré-

férendaire et des négociations sur la question constitutionnelle.

Déçus

Déçus parce que Claude Morin était plus qu'un ministre ordinaire, témoigne M. Gagné. “Il était très identifié au ministère, à la “maison” qu'il dirigeait. Il avait dé-

veloppé, avec ses proches collaborateurs, des méthodes et des habitudes de travail.” Il existait là en quelque sorte une manière de symbiose.

“C'était agréable et facile de travailler avec lui, dira M. Gagné. On en était arrivé à prévoir ses objectifs, ses intentions. Il n'était pas nécessaire d'argumenter longtemps avec lui.

“Comme il avait été lui-même fonctionnaire, il pouvait mesurer la

somme de travail et de difficultés qui était requise pour mener à terme certains dossiers, pour produire documents et études. Il ne faisait pas que passer des commandes. Il s'y associait. Quand on était en butte à une difficulté particulière, on pouvait l'appeler tard chez lui. Il nous donnait son “feeling”, son idée.

“Il était très actif dans la réflexion, poursuit M. Gagné. Parfois il téléphonait: “Pourrais-tu

écrire trois pages là-dessus? Et il développait sa pensée, le fil conducteur. Il n'écrivait pas. Mais il déclenchait beaucoup d'activités dans le ministère, poursuit M. Gagné, ce qui était apprécié.

“Et il n'hésitait pas devant le produit fini, à mettre la main à la pâte. Il prenait le crayon, refaisait des phrases, complétait, corrigeait.”

Les échanges avec lui étaient directs, sans détour. Ce qui pouvait surprendre ou choquer parfois.

Au lendemain de la déconfiture d'Ottawa, ce n'était un secret pour personne dans son entourage qu'il était personnellement très affecté par les événements. “Cette amertume, cette déception ont été cependant plus évidentes chez M. Lévesque qui était, à ce moment, davantage placé sous les projecteurs des médias d'information.”

Sa démission était prévisible. Dans son entourage, on n'a pas été “estomaqué”. On savait, au lendemain d'Ottawa, que ses heures comme ministre des Affaires intergouvernementales étaient comptées.

“Si nous sommes déçus, dit M. Gagné, les raisons données pour expliquer cette démission et la réponse de

M. Lévesque apparaissent tout à fait claires. Nous sommes d'accord avec cette décision. Et nous espérons que la transition, que le fait de redevenir un “simple citoyen” ne sera pas pour lui trop difficile.”

Désemparés

Claude Morin laisse aussi derrière lui une équipe de collaborateurs passablement désemparés.

“On ne peut cacher que la conférence d'Ottawa à l'automne a eu un effet fort négatif sur le moral des troupes, dit M. Gagné. Au cours des premiers jours, on a ressenti du découragement. C'est passé. Mais il faut se “réajuster”. La conférence a eu pour effet de provoquer une prise de conscience dramatique: il faudrait se réaligner, réinventer, s'appuyer sur de nouvelles balises pour continuer le travail. Des remises en question fondamentales sur le style de travail à adopter, sur la façon de se comporter avec la “mafia” intergouvernementale au Canada ont suivi.

“Avec le temps, dit M. Gagné, nous avons acquis des méthodes de travail. Dans le contexte actuel, nous vivons dans l'inconfort, l'incertitude.”

En tout temps, vous pouvez compter sur les calculatrices professionnelles Hewlett-Packard



Vous recherchez ce qu'il y a de mieux? Pensez aux calculatrices d'affaires Hewlett-Packard. Des outils professionnels pour les gens d'affaires ou les étudiants consciencieux.

COMPUTER
PLACE LAURIER
653-5150



Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
Aménagement de la Grande Rivière
Heure limite: 15h30, heure de Montréal aux dates indiquées

<p>LE JEUDI 28 JANVIER 1982 SEBJ 81-1572 FOURNITURE DE PAPERIE ET ACCESSOIRES DE BUREAU GARANTIE DE SOUMISSION: 6 000\$ PRIX DE VENTE DU DOCUMENT: 10\$</p>	<p>LE JEUDI 28 JANVIER 1982 SEBJ 81-1573 FOURNITURE DE MATERIEL A DESSIN. GARANTIE DE SOUMISSION: 3 500\$ PRIX DE VENTE DU DOCUMENT: 10\$</p>
--	--

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
Direction Approvisionnement
800, boul. de Maisonneuve est
19e Etage
Montréal, (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant indiqué plus haut est exigée de tout soumissionnaire, conformément aux stipulations du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues.

A. Rousseau,
Directeur, Approvisionnement

Pour renseignements, tél. 844-3741, poste 333

Sears

AVIS A LA CLIENTELE

Dans notre cahier publicitaire “Sears vente d'entrepôt”, veuillez prendre note qu'en page 9, FILE 3 FILS QUALITE SPORT # 25R 069 095, on aurait dû lire le prix de \$3.99, prix qui apparaît par erreur à l'annonce sur sélection d'ensembles à crocheter. Rayon 25 - Laine.

Dans Le Soleil du 6 janvier, section H, page 14, billets pour les Nordiques, on aurait dû lire “Rabais de \$0.50 sur billets de \$7.00 et \$7.50”.

Simpsons-Sears Limitée

Le Deauville

STE-FOY

FESTIVAL DU FILET MIGNON

- Filet mignon régulier 7.50\$
- Brochette de filet mignon 6.50\$
- Filet mignon au poivre 8.95\$

Le Deauville

STE-FOY
3000, boul. Laurier, Ste-Foy
Rés.: 658-3644

CORRECTION

Dans les annonces Metro pour la semaine se terminant le 9 janvier 1982, vous auriez dû lire:

BIFTECK DE RONDE DESOSSE
(tranche entière) **2.18** lb

Nous nous excusons de cette erreur auprès de notre clientèle

METRO

26 DECEMBRE AU 16 JANVIER

laura ashley

VENTE D'HIVER

Les galeries de la capitale
627-5826

GRANDE VENTE DE FERMETURE

Tout doit être liquidé

40% à 70%

Sur toute notre marchandise de marques réputées en magasin.

HEURES D'OUVERTURE:
Tous les jours, 9h. a.m. à 5h.30 p.m.
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi de 9h. a.m. à 5h. p.m.

Facilités de stationnement

La Signature de Haute Qualité

robert lessard inc

2065, BOULEVARD CHAREST OUEST, QUÉBEC 12, P.Q.
ANGLE GRAHAM-BELL - 527-7323

Du Salon de la mariée Louison...

Une robe en voile Tergal de ligne sobre, qui se rehausse d'un très beau travail d'appliqués de dentelle sur le corsage et les longs poignets.

Un magnifique chapeau complet l'ensemble.

La mode de la mariée sur votre écran:

Québec — CFCM-TV
17h45, le dimanche

Rivière-du-Loup — CIMT-TV
17h50, le samedi

Jonquière — CKRS-TV
18h25, le samedi.

LOUSON LTD

275, St-Joseph est, Québec
Entre Dorchester et Caron



Normand reste sous-ministre

par Ghislaine RHEAULT

Le sous-ministre Robert Normand qui fut un compagnon de route du ministre démissionnaire Claude Morin depuis quatre ans et demi, à travers la tourmente constitutionnelle, se dit disposé à "rester pour un bon moment, mais pas indéfiniment" au ministère des Affaires intergouvernementales.

Se refusant hier à commenter les raisons et les conséquences de la démission du ministre Morin, M. Normand a proclamé sa profession de foi de haut fonctionnaire, face à celui, quel qu'il soit, qui prendra la succession de M. Morin à la tête du ministère des Affaires intergouvernementales.

Quand on est un haut fonctionnaire

"Car, dira M. Normand, il faut distinguer entre les fonctions et les personnes. Je continuerai donc à vaquer à l'expédition des affaires du ministère, jusqu'à la nomination du successeur de M. Morin à qui j'offrirai mon entière collaboration. Nous sommes là pour nous adapter à la personne qui est désignée par le premier ministre."

A ceux qui l'imaginent depuis quelque temps — et surtout depuis la conférence d'Ottawa — sur le point de partir dans un autre ministère, M. Robert Normand réplique qu'il est toujours prêt à servir aux Affaires intergouvernementales. Il ne ferme pas entièrement la porte, toutefois, à un départ pas très lointain.

"C'est un ministère que j'aime beaucoup, a poursuivi M. Normand, et je suis disposé à y demeurer encore un bon moment. Je ne dis pas cinq ans encore cependant."

Un changement paraîtrait à M. Normand un "cheminement normal" étant donné que dans une carrière de sous-ministre un service de cinq ans dans un même ministère se situe dans une bonne moyenne. Il rappelle qu'il fut en poste durant cinq ans et demi comme sous-ministre de la Justice, avant de passer aux "affaires inter".

Jeunes fonctionnaires "ultra-dynamiques"

M. Normand n'a été qu'à demi étonné quand le ministre Morin lui a fait part de sa décision de quitter le monde politique, quelque temps avant qu'il n'adresse sa lettre de démission au premier ministre René Lévesque.

"Ça m'a étonné, oui, mais pas outre mesure, dit-il. Mais, je n'aime pas les départs..."

Et M. Normand d'épiloguer sur le caractère fort amical de leurs relations: il y a 18 ans qu'ils se connaissent. "Nos premières rencontres datent des belles années de la Révolution tranquille, quand nous faisons partie, tous les deux d'une équipe de jeunes fonctionnaires ultra-dynamiques. Nos contacts ont été fréquents quand Claude Morin a occupé le poste de sous-ministre. Nous nous sommes perdus de vue au moment où il était à l'École nationale d'administration publique (ENAP) puis retrouvé après son accession au ministère des Affaires intergouvernementales alors qu'il est venu me chercher pour occuper le poste de sous-ministre."

Les relations ont toujours été excellentes, insiste M. Normand, d'autant plus qu'elles étaient marquées de part et d'autre d'un sens de l'humour très aigu. "Quand M. Morin — qui me tutoyait — passait trois jours sans m'envoyer manger un "char de broches", comme il le disait, je me demandais sérieusement s'il était de bonne humeur, lance le sous-ministre."

VILLE DE SEPT-ÎLES AVIS PUBLIC PROJET DE PARC NAUTIQUE BAIE DES SEPT-ÎLES SEPT-ÎLES, QUE.

Avis est donné au public qu'il lui est loisible de consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement préparée en vertu des dispositions de la section IV A de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., Chapitre Q-2).

Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 21 décembre 1981 et la mise à la disposition du public pour fins de consultation.

Ce dossier est notamment disponible pour consultation par le public au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, 2360, chemin Ste-Foy, Québec, Qué., et 5199, Sherbrooke est - local 2881, Montréal, et au ministère de l'Environnement, 818, boulevard Laure, Sept-Îles, de 8h30 à 16h30, du lundi au vendredi. On peut y obtenir la liste des lots touchés par ce projet.

DONNE à Sept-Îles, le 21 décembre 1981.
Cet avis est publié par la Ville de Sept-Îles, conformément au Règlement général relatif à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2).

VILLE DE BEAUPORT avis public

Aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables inscrits, le 4 janvier 1982, au rôle d'évaluation en vigueur dans la Ville de Beauport.
AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Beauport:

- 1- Que lors d'une assemblée du conseil municipal de la ville de Beauport, tenue le 4 janvier 1982, ledit conseil a adopté le règlement numéro 82-370, décrétant un emprunt de \$382,000 pour défrayer le coût des honoraires professionnels des travaux prévus au programme triennal des dépenses d'immobilisations à être réalisés en 1982.
- 2- Que les électeurs propriétaires ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 4 janvier 1982 ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, sont habiles à voter sur ce règlement et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 inclus de la Loi des cités et villes, qu'il fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 inclus de la même loi.
- 3- Qu'à cette fin, le registre, permettant l'enregistrement des personnes habiles à voter, sera accessible au bureau du greffier, à l'hôtel de ville situé au 577, avenue Royale, Beauport, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, sans interruption, les 18 et 19 janvier 1982.
- 4- Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 82-370 fasse l'objet d'un scrutin secret, est de cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 82-370 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- 5- Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du greffier, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
- 6- Que le soussigné fera lecture du certificat requis par la loi, donnant le résultat du registre, le 19 janvier 1982, à 19 heures 05 minutes, dans la salle du conseil municipal.

Donné à Beauport, ce cinquième jour du mois du janvier mil neuf cent quatre-vingt-deux.
Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

"LA MEILLEURE AFFAIRE EN VILLE"

VENTE AUBAINE DU COUPLE

CHEZ

CELUI QU'ON A AVANTAGE A CONNAITRE!

PLUS DE

43

AMEUBLEMENTS COMPLETS

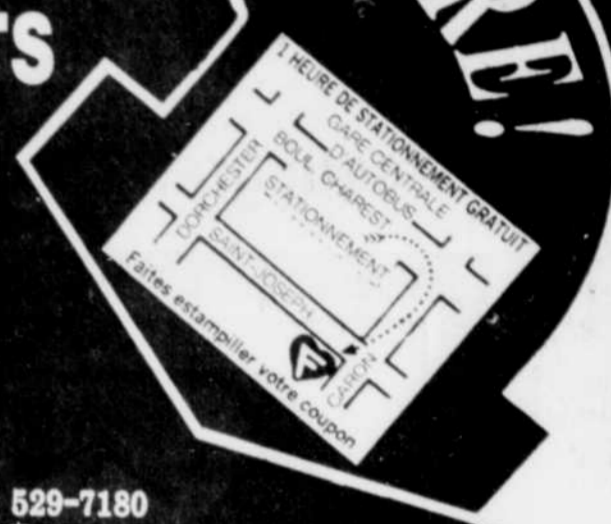
en démonstration

FOYER du MEUBLE

200 ST-JOSEPH (COIN CARON) 529-9648

144 ST-VALLIER OUEST

529-7180



4^e solde annuel juste pour vous!

(POUR UNE SEMAINE SEULEMENT: 20% DE RABAIS SUR TOUS MEUBLES ET TAPIS.)

Vous vous êtes montré tellement noble ce Noël, vous creusant la cervelle jour et nuit pour trouver le cadeau parfait, mettant votre goût impeccable au service d'autrui.

Ont-ils apprécié à leur juste valeur les présents que vous leur avez offerts?

Pourquoi ne pas offrir, maintenant, un cadeau à la personne qui, invariablement, a le même goût que vous? Vous-même.

Nous offrons 20% de rabais sur tous nos meubles et tapis (pendant une semaine seulement).

Nous avons un stock surabondant de meubles de rotin, tellement à la mode en ce moment. En plus des meubles faits de buri, de saule et d'autres fibres naturelles. Il y a des chaises longues, des étagères, des tables à café et des tables d'appoint, des appuis pour les pieds et des paravents. Nous avons également des chaises de jardin pratiques, des divans des années trente, des causeuses contemporaines et des chaises-coussins de notre propre design fabriquées dans notre propre usine.

Le vaste choix de tapis vous étonnera. Des tapis "dhurry" rayés, tissés par des hommes nus sur les rives du Gange. Des tapis de jute aux motifs pastels. Des carpettes belges à motifs orientaux. Des tapis d'Ethiopie tricotés à la main. Des tapis doux, doux,

doux et d'autres tellement rudes que même votre chien ne voudra pas s'y allonger (mais ce qu'ils durent!)

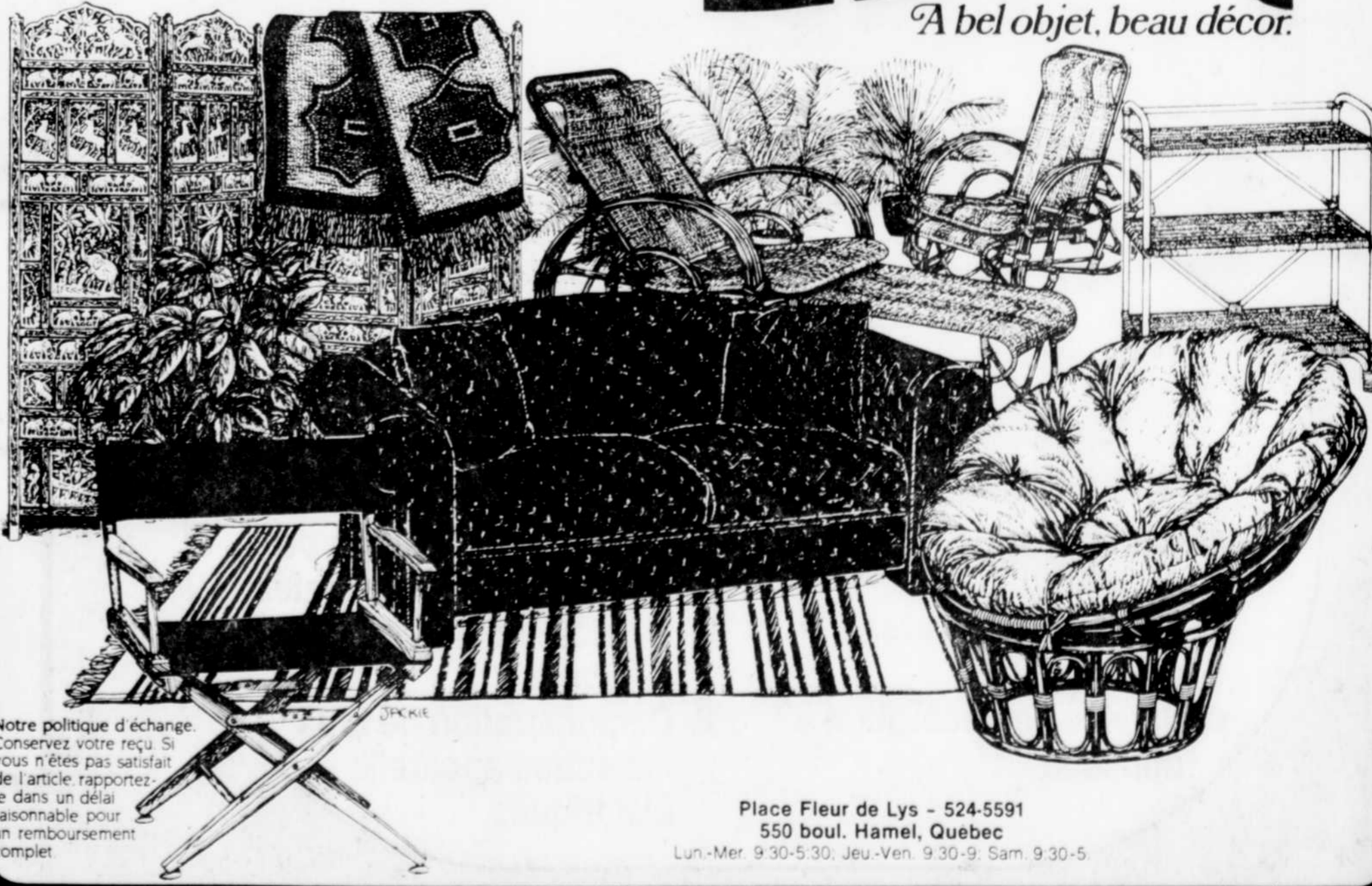
Nous avons aussi réduit les prix de la marchandise la moins populaire. De la marchandise endommagée qui a souffert en cours de route. Vous y trouverez peut-être une certaine poésie.

Nous ne pouvons dire exactement ce que vous trouverez en magasin lors de votre passage. Mais il y aura du choix, ça on vous le promet.

Ne laissez pas passer Noël sans être le bénéficiaire de votre goût impeccable pour les belles choses. Profitez de ces soldes...juste pour vous.

IMPORT BAZAAR

A bel objet, beau décor.



Notre politique d'échange.
Conservez votre reçu. Si vous n'êtes pas satisfait de l'article, rappez-le dans un délai raisonnable pour un remboursement complet.

Place Fleur de Lys - 524-5591
550 boul. Hamel, Québec

Lun.-Mer. 9:30-5:30; Jeu.-Ven. 9:30-9; Sam. 9:30-5

c'est la

vente du million

PLUS DE 4 000 000\$ DE MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES VOUS SONT OFFERTS DURANT LA VENTE DU MILLION AUX 3 MAGASINS DE LEVIS, BEAUPORT ET CARREFOUR LES SAULES

Le seul grand solde par année: notre Vente du Million, avec des bas prix fantastiques sur toute la marchandise **EN COMMANDE ET EN MAGASIN**

AUX 3 MAGASINS



BEAUPORT

535, boul. Ste-Anne — 667-6282

LEVIS

Place Tanguay, Lévis — 833-4511

LES SAULES

1935, boul. Masson

(Carrefour Les Saules) — 871-4411

Quasar

5 ANS DE GARANTIE

Pièces et main-d'oeuvre à domicile sans frais supplémentaires

TELECOULEUR PORTATIF 20" 100% TRANSISTORISE

Style contemporain • Châssis 100% transistorisé • Service Menu • Système de syntonisation couleur automatique • Lampe-écran en ligne Dynabrite • Syntonisateur VHF tout transistor Custom-matic à lecture directe • Syntonisateur UHF tout transistor à 70 déciles • Syntonisation précise automatique

499.95

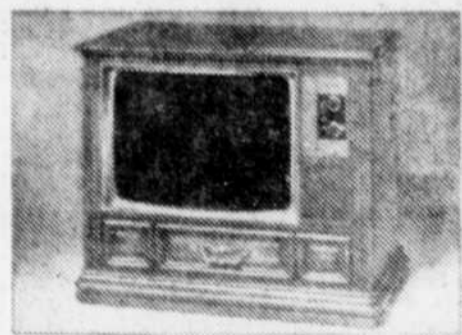


TELECOULEUR PORTATIF 20" Modèle TV5969

Avec télécommande électronique Compu-matic ultra-légère, ultra-mince, qui émet un rayon infrarouge. Augmente, diminue ou supprime le son tout en conservant l'image.

TELECOULEUR 26" Modèle 9418P

- Châssis 100% transistorisé
- Système de syntonisation couleur automatique
- Syntonisation précise automatique
- Commande de tonalité.



A GAGNER

DURANT CETTE VENTE DU MILLION:

4 VOYAGES POUR 2 PERSONNES

toutes dépenses payées

3 VOYAGES A PUERTO RICO

pour 2 personnes
toutes dépenses payées



1 CROISIERE DANS LES ILES

1 semaine pour 2 personnes
toutes dépenses payées

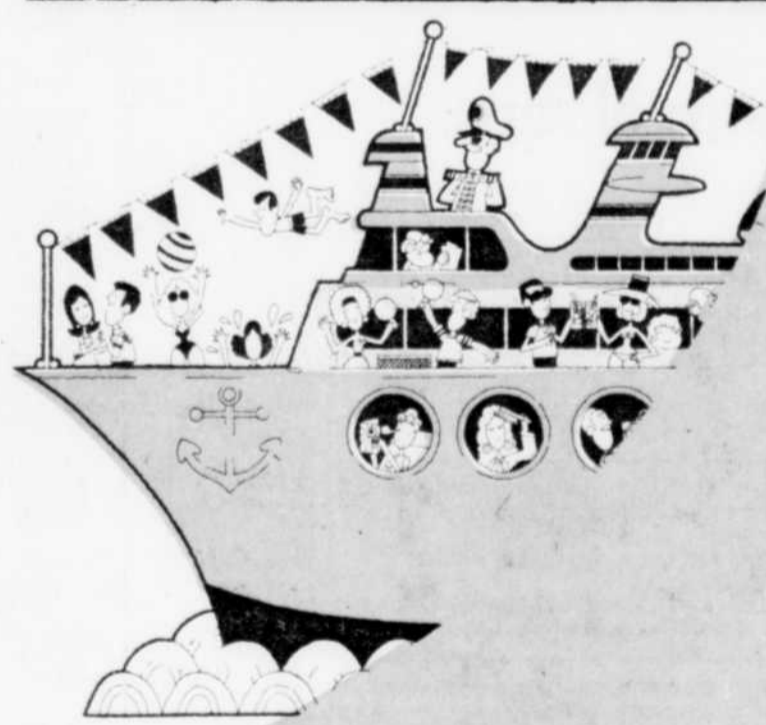
(En collaboration avec Voyages Du Vallon et Skylark)

ATTRIBUTION LE 6 FEVRIER A 19 H

(Un voyage pour 2 personnes par gagnant)

COMMENT PARTICIPER:

Chaque tranche de \$100 d'achats effectués aux Ameublements TANGUAY de Lévis, Beauport et Carrefour Les Saules vous donne droit à un coupon de participation aux grands prix. (Pour les règlements, voir les coupons à nos 3 magasins).



ZENITH

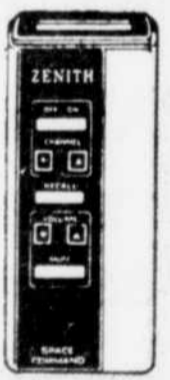
5 ANS DE GARANTIE

Pièces et main-d'oeuvre à domicile sans frais supplémentaires



110 CANAUX

Le CHASSIS SUPER-SONOR Compact et décoratif au fini peinture américain avec garnitures couleur argent



Télécommande à ordinateur 1700 Permet d'explorer les canaux ascendants et descendants • Commande d'affichage canal et heure à l'écran • Augmente ou diminue le son ou le supprime tout en conservant l'image

IMAGE SUPERBE... LAMPE-ECRAN A TRIPLE MISE AU Foyer

• SYSTÈME DE SYNTONISATION ELECTRONIQUE DE PRECISION PILOTEE AU QUARTZ

• POSSIBILITE DE 110 CANAUX

• SENTINELLE ELECTRONIQUE REGULATRICE DE TENSION

FIABILITE REMARQUABLE... CHASSIS TRIPLE-PLUS

• EXPLORATEUR DE CANAUX ASCENDANTS OU DESCENDANTS

• INDICATIF DE CANAL ET HEURE EXACTE A L'ECRAN

• CIRCUIT PLL POUR LE DECODEUR MPX

Commande de l'image • Commande numérique de stabilité de l'image • Système de couleurs autorégulées • Fines à crêtes de surface rebord/cadreur synchronisé à C.I. • Dispositif de clarification automatique des couleurs • Circuit de syntonisation automatique dans les zones limitées de propagation • Commande de veille • Haut gaineur canal de 50 db qualité Zenith • Antennes VHF et UHF • Possibilité de raccordement CATV/MATV

\$699.95

GRATUITS

- Entreposage jusqu'en décembre 1982
- Livraison à travers la province
- Service de décoration à domicile
- Service d'installation de tous les meubles achetés
- Raccordement de lessiveuse
- Démonstration de tous les autres appareils électriques



BEAUPORT
535, boul. Ste-Anne — 667-6282

LEVIS
Place Tanguay, Lévis — 833-4511

LES SAULES
1935, boul. Masson (Carrefour Les Saules) — 871-4411



INVITATION TOUTE SPECIALE AUX FUTURS MARIÉS

Profitez de nos rebais "Vente du Million" avec entreposage gratuit et prix garantis jusqu'au 31 décembre 1982.

Le départ de Morin attriste Lévesque

par
J.-Jacques SAMSON

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a accueilli, par un accusé de réception plutôt laconique de quatre paragraphes, la lettre de démission du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

"Ai-je besoin de vous dire la peine très réelle que je ressens, main-

tenant que ce départ vient imminemment à la suite de votre lettre, dit M. Lévesque. Même si je savais déjà, étant donné nos conversations antérieures, qu'une telle décision était inévitable. Je n'ai donc plus qu'à en prendre acte, en vous remerciant pour votre apport déterminant dès avant 1976, et ensuite pour tout le travail ardu que vous avez accompli depuis cinq ans, sans ja-

mais vous ménager, à l'un des ministères les plus exigeants qui soient."

M. Lévesque balaya facilement du revers de la main dans sa lettre les derniers échecs de leur stratégie commune pour ne retenir que l'apport de M. Morin, à long terme, au but ultime poursuivi par le PQ: "En dépit de certaines épreuves passagères, qui sont le fruit d'un cynisme et

d'un abus de pouvoir l'un et l'autre inconcevables, l'on verra de plus en plus clairement à quel point vous aurez contribué à faire avancer notre cause de façon durable. Ceux et celles qui vous ont vu à l'oeuvre ne sauraient en douter".

Le premier ministre a reçu poliment l'offre de service de M. Morin à titre de conseiller particulier à ses côtés: "(...)

il n'est heureusement pas nécessaire d'être au gouvernement pour avoir l'occasion de se revoir et, ainsi que vous l'évoquez, de profiter de votre vaste expérience".

M. Morin a certifié hier au SOLEIL délaissant la vie politique après de longues discussions avec le premier ministre, à qui il dit vouer toujours une admiration sans bornes; il a affirmé qu'il s'agissait

d'un long cheminement personnel et que le bifurcation qu'il empruntait ne devait surtout pas être interprétée comme une rupture entre le PQ et lui-même.

Un geste réfléchi et inévitable

La démission du ministre des Affaires intergouvernementales est officiellement datée du 15 décembre 1981. Elle est devenue effective

le 29 décembre, a précisé hier M. Morin au cours d'une entrevue. Sa décision de retourner à l'École nationale d'administration publique (ENAP) était alors irréversible.

M. Morin affirme dans sa lettre au premier ministre que ses réflexions ont mûri bien avant le dernier congrès du Parti québécois et que sa décision n'est aucunement reliée au retrait de l'é-

tapisme du programme du PQ, décidé à ce congrès. L'ex-ministre affirme qu'il considérait que son rôle était joué après le référendum de mai 1980 mais qu'il a dû poursuivre son travail parce que le lendemain du référendum, Ottawa déclencha un processus accéléré de révision constitutionnelle dont il ne pouvait s'éclipser.

M. Morin rappelle d'abord au premier ministre que son engagement dans le parti était lié à l'insertion de l'idée d'un référendum comme étape essentielle dans l'accession démocratique du Québec à la souveraineté.

"Je ne considérais pas devoir demeurer en politique au-delà du référendum", précise M. Morin. Une réponse positive aurait pu l'amener à participer à la suite des événements autrement que comme personnage public; une réponse négative l'aurait amené à tirer ses conclusions sur les attentes des Québécois quant au régime fédéral, ajoute-t-il. "En somme, j'étais d'avis, à tort ou à raison, qu'après la tenue du référendum j'aurais terminé le trajet que je m'étais fixé. Je n'ai jamais caché que j'avais, dès le départ, défini mon action en fonction de ce référendum".

M. Morin explique ensuite qu'il s'est senti forcé de rester: "Cependant, le lendemain même du référendum, Ottawa lança une offensive constitutionnelle d'urgence qui provoqua une série sans précédent de rencontres fédérales-provinciales. Cela me força à rester et à prendre part, de nouveau comme candidat, à la campagne électorale d'avril 1981 qui se situait dans le coup de force d'Ottawa".

L'ex-ministre est sorti désabusé de l'échec de cette ultime ronde de négociations constitutionnelles que "son" référendum a entraîné. "Sur le plan humain, cet aboutissement m'affecta à un point que je n'aurais pas imaginé. Je souhaitais tellement que le Québec s'en tire autrement, malgré le handicap formidable que représentait face au Canada anglais et à Ottawa, la réponse négative des Québécois au référendum".

M. Morin reconnaît que sa réaction aussi viscérale est pro-

blement due à son implication "directe, constante et profonde dans le dossier des relations intergouvernementales depuis 18 ans".

Le ministre démissionnaire avoue qu'il n'a plus "la motivation voulue pour assurer la responsabilité de négociations qui, dans les conditions actuelles, ressembleront fatalement à celles que je viens de vivre".

M. Morin précise lui-même au premier ministre qu'il ne désire assumer aucune autre fonction ministérielle et qu'il a choisi de retourner à l'ENAP. Il offre ses services à titre de conseiller particulier, gratuitement. "Ce sera ma façon de m'acquitter du mandat que j'ai reçu de mes électeurs."

Le père de l'étapisme à la retraite

M. Claude Morin, 52 ans, a agi comme conseiller économique auprès du gouvernement du Québec depuis 1960. En 1963, il est nommé sous-ministre aux Affaires fédérales-provinciales, un ministère dont il parvint à la création au premier ministre Jean Lesage. En 1967, il devient sous-ministre aux Affaires intergouvernementales, la nouvelle définition plus élargie de ce même ministère.

En 1971, il retourne à l'enseignement à l'ENAP. Il a publié en 1972, un ouvrage intitulé Le pouvoir québécois et un an plus tard, Le combat québécois.

Il est élu à l'exécutif national du PQ au congrès national de 1973; défait dans la circonscription de Louis-Hébert la même année, mais il est élu le 15 novembre 1976. Il passera à l'histoire politique comme le père de l'étapisme au PQ, la stratégie qui a consisté à faire passer l'accession à la souveraineté par un référendum. On lui attribue la rédaction de la question référendaire, le choix du printemps 1981 plutôt que l'automne précédent pour la tenue du scrutin général qui a conduit à la réélection du gouvernement Lévesque et l'élaboration de la stratégie de négociations constitutionnelles du gouvernement depuis l'échec référendaire. Et les conséquences de ces événements.



Des horaires qui ont l'heure de vous plaire.

La Classe Impériale de CPAir depuis Montréal vers:

Halifax: à 12h20 Un vol sans escale chaque jour, sauf le samedi.
à 19h50 Un vol sans escale chaque jour, sauf le samedi.

Edmonton: à 7h30 Un vol* avec une escale chaque jour.
à 17h30 Un vol* chaque jour du lundi au vendredi. Correspondance sans escale à bord d'un gros porteur à partir de Toronto.
à 18h Un vol* avec une escale, le samedi seulement.
à 18h Un vol* avec correspondance sans escale à bord d'un gros porteur, à partir de Toronto. Le dimanche seulement.

Toronto: à 7h30 Un vol* sans escale chaque jour.
à 9h00 Un vol sans escale chaque jour, sauf le dimanche.
à 17h30 Un vol* sans escale chaque jour du lundi au vendredi.
à 18h Un vol sans escale chaque jour.

Calgary: à 7h30 Un vol* chaque jour avec correspondance sans escale à bord d'un gros porteur, à partir de Toronto.
à 13h15 Un vol* avec une escale chaque jour, sauf le samedi.
à 17h30 Un vol* avec une escale chaque jour du lundi au vendredi, à bord d'un gros porteur.

Winnipeg: à 7h30 Un vol* chaque jour avec correspondance à Toronto.
à 13h15 Un vol sans escale chaque jour, sauf le samedi.
à 18h Un vol avec une escale chaque jour.

Victoria: à 17h45 Un vol* chaque jour avec correspondance à Vancouver, sauf le samedi.

Vancouver: à 7h30 Un vol* chaque jour avec une correspondance sans escale à bord d'un gros porteur, à partir de Toronto.
à 13h15 Un vol* chaque jour à bord du même appareil, sauf le samedi.
à 17h30 Un vol* chaque jour du lundi au vendredi, à bord du même gros porteur.
à 17h45 Un vol* avec une escale chaque jour, sauf le samedi.

*Notre première classe est également disponible à bord. Ces horaires entrent en vigueur à partir du 1^{er} février 1982.

C'est bien connu, CPAir fut la première ligne aérienne canadienne à offrir une véritable classe "affaires" à bord de ses vols... la Classe Impériale. Les passagers d'affaires qui paient le plein tarif économique ont d'ailleurs toujours accordé leur préférence à CPAir pour la qualité de ses services.

Et nous ne nous contentons pas seulement d'innover dans le milieu, nous cherchons continuellement à perfectionner ce qui existe déjà. La Classe Impériale vous permet de profiter d'une foule d'avantages qui ne font qu'agréments et simplifier vos voyages d'affaires.

Nous avons pensé à tout, depuis le comptoir d'accueil spécial "un seul arrêt" jusqu'au service de porcelaine et d'argenterie dans lequel nous servons notre délicieuse cuisine. De plus, vous vous installez confortablement dans une section bien distincte de l'appareil.

Autre fait important, les passagers qui paient le plein tarif économique peuvent bénéficier de la Classe Impériale sans frais supplémentaires. Voilà un service vraiment unique à CPAir.

Comme vous l'avez sûrement constaté, nos horaires pratiques peuvent aisément s'adapter à vos activités professionnelles. Lors de votre prochain voyage d'affaires, laissez-vous donc transporter d'aise... volez en Classe Impériale de CPAir.

Tout bien considéré, nous croyons vraiment être ce qu'il y a de mieux comme ligne aérienne au Canada.

Tenez-vous-le pour dit. Pour plus de renseignements, communiquez avec votre agent de voyage ou CPAir, au 692-0912. Vous pouvez aussi appeler sans frais au 1-800-361-8026.



M. René Dussault, un ex-candidat libéral défait dans la circonscription de Chauveau, a refusé de commenter hier la démission du ministre Claude Morin.

Aucune réaction de la part de René Dussault

par Ghislaine RHEAULT

Au moment où le siège de Louis-Hébert à l'Assemblée nationale devient vacant, à la suite de la démission de M. Claude Morin, M. René Dussault, candidat libéral défait aux dernières élections dans la circonscription de Chauveau, se garde bien de manifester quelque convoitise que ce soit.

Joint hier à l'École nationale d'administration publique (ENAP) où il enseigne, M. Dussault, considéré comme une figure de proue du Parti libéral, n'a pas voulu hier commenter la démission de M. Morin. Tout commentaire, quelques heures après la diffusion de cette nouvelle lui aurait, en effet, paru prématuré.

Mais il n'a pas écarté d'emblée l'idée d'une possible candidature et a réservé à ce sujet également ses commentaires.

Toutefois, on ne manquera pas de spéculer au cours des prochaines semaines sur une réapparition possible de l'ancien sous-ministre de la Justice, dans cette circonscription, même si elle est considérée comme un château fort du Parti québécois. On se souviendra que les électeurs de Louis-Hébert avaient majoritairement voté OUI au référendum.

M. Dussault a quitté son poste de sous-ministre de la Justice le 16 septembre 1980. On s'attendait à l'époque à une élection durant l'automne. Or elle n'a été tenue que le 13 avril 1981. Et l'ex-sous-ministre Dussault avait annoncé en février 1981 son intention de se présenter comme candidat libéral dans Chauveau.

M. Dussault a été également très réservé au sujet de la démission de M. Morin et de son impact sur l'avenir des relations fédérales-provinciales.

CP Air

La concurrence, c'est nous!

Une garde côtière au Québec serait absurde

MONTREAL (PC) — L'idée de créer une garde côtière québécoise est absurde.

C'est ce qu'affirmait mardi le président du port de Montréal, Roméo Boyer, qui commentait l'idée exprimée

récemment par le ministre québécois de l'Agriculture, Jean Garon, et son collègue des Transports, Michel Clair.

Le patronat défend les écoles privées

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat du Québec a accusé hier le gouvernement de laisser mourir à petit feu l'école privée en lui enlevant les ressources pour satisfaire ses besoins et se développer et demande au ministre Camille Laurin de réviser ses politiques concernant l'enseignement privé.

Cette conclusion fait partie d'un mémoire de cinq pages remis en dé-

tembre au ministre de l'Education, M. Camille Laurin, et rendu public hier.

De plus, le rapport prétend que le gouvernement a désormais le pouvoir discrétionnaire d'inclure ou non certains frais ou d'opérer des coupures à sa guise dans les montants à accorder aux institutions laissant entendre que sous le régime de l'ex-Loi 56 les choses étaient différentes.

Les deux ministres avaient laissé entendre qu'ils songeaient à regrouper le matériel d'intervention d'urgence de plusieurs ministères québécois pour pallier l'inefficacité de la garde côtière canadienne dans les eaux québécoises. Ces déclarations faisaient suite à la tragédie du pétrolier Hudson Transport, au large de Matane, le soir de Noël.

M. Boyer a ridiculisé cette suggestion, exigeant plutôt du gouvernement québécois qu'il voie à la sécurité des lacs et rivières qu'il a déjà sous sa juridiction, avant de supplanter le gouvernement fédéral sur la voie maritime.



Harrison "Crusé"

Le marin canadien John Harrison, échoué pendant près d'un mois dans l'île corallienne de Palmyra dans le Pacifique après le naufrage de son trimaran, a été emprisonné pour vol mardi dernier dès son retour à Hawaii. Ci-contre, avec ses deux filles, lors de son arrivée à Honolulu.

Demande de règlement sur l'urée-formol

OTTAWA (PC) — De l'avis de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques, le Bureau de révision devrait songer à la possibilité de réglementer l'usage de la mousse urée-formol comme isolant plutôt que de maintenir l'interdiction totale de ce produit.

Le Bureau de révision a été créé l'été dernier à la demande de deux compagnies qui avaient déjà vendu cet isolant. Son président, M. Jacques Lamoureux, a précisé hier que le bureau aura besoin d'au moins deux autres mois avant d'avoir complété son rapport et d'avoir fait ses recommandations au ministre de la Consommation, M. André Ouellet.

Les 67 membres de l'Association des fabricants de produits chimiques ne sont pas directement touchés par l'interdiction, mais ainsi que l'a indiqué au bureau de leur avocat, Me John D. Richard, ils veulent s'assurer que toute décision gouvernementale s'appuie sur des recherches scientifiques fiables. L'association a laissé entendre que l'interdiction de la mousse isolante avait été plutôt le résultat de preuves circonstancielles que de faits et d'observations réelles.



Galeries de la Capitale

1/3 de rabais! Matelas et sommiers orthopédiques Baycrest

Enfin, mieux dormir...

Un sommeil profond! Un réveil en pleine forme! Les réputés matelas et sommiers orthopédiques Baycrest réunissent toutes les qualités pour que cela soit possible. Et pour cette combinaison parfaite, les prix sont plus qu'avantageux!

Ils sont munis de stabilisateurs anti-affaissement, et de multiples ressorts levés "Adjusto-Rest". Avec bourre de mousse à endos de feutre, recouvrement résistant et solides côtés préfabriqués.

Matelas ou sommier 3'3
La Baie, ord. 199.00 **129⁰⁰** ch.

Matelas ou sommier 4'6
La Baie, ord. 239.00 **159⁰⁰** ch.

Matelas ou sommier 5'0
La Baie, ord. 274.50 **179⁰⁰** ch.

Rabais! 20%

Cadre sur roulettes s'adaptant à toutes les dimensions.

La Baie, ord. 34.99 **26⁹⁹** ch.

Avec chaque achat de marchandise en magasin vous recevrez un billet "C'est dans l'sac"! Vous avez plus de 3 chances sur 4 que ce billet vaille un prix ou un rabais éclair sur votre prochain achat! Bonne chance!

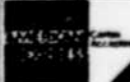


Commandes téléphoniques acceptées: 627-5932. Matelas et sommiers, rayon 511 En vigueur jusqu'au 13 janvier

Votre entière satisfaction... nous la garantissons!

L'événement
MODE FOYER
se poursuit jusqu'au 30 janvier!

Chicoutimi et Québec, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h



La Capitale à Québec 627-5922 • Place du Royaume à Chicoutimi 545-3160

la  aie
Galeries de la Capitale

A moitié prix!



Grand choix de complets, vestons et blazers!

Moitié prix: ça vous dit quelque chose? C'est le rabais fabuleux que nous vous offrons sur une sélection extraordinaire de complets 2 ou 3 pièces, de vestons sport et de blazers, en pure laine ou en polyester/laine! C'est le moment inespéré de vous procurer les vêtements classiques ou sport que vous aimerez porter! Et quel choix! Tissus unis, à motifs sobres, à damiers, à chevrons, en tons de brun, marine, gris, bleu ou noir; il y en a pour tous les goûts... et pour tous les budgets! Tailles 36 à 44 dans le lot. Pas tous les modèles, motifs et coloris dans toutes les tailles. Il n'y a pas à hésiter: venez dès aujourd'hui!

La Baie, ord. 79.97 à 240.00

39⁹⁷ à 120⁰⁰ ch.

Achats en magasin seulement.
Vêtements pour hommes, rayon 301;
vêtements "petit budget" pour hommes,
rayon 847. En vigueur jusqu'au 9 janvier.

Avec chaque achat de
marchandise en magasin
vous recevrez un billet "C'est
dans l'sac"! Vous avez plus de 3
chances sur 4 que ce billet vaille
un prix ou un rabais éclair sur
votre prochain achat!
Bonne chance!



Votre entière satisfaction... nous la garantissons!

la  aie

Chicoutimi et Québec, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h



La Capitale à Québec 627-5922 • Place du Royaume à Chicoutimi 545-3160